



Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine **Assemblée plénière** du Conseil national de l'information statistique qui se tiendra :

Mardi 4 février 2020 à partir de 9 h30
Ministère de l'Economie et des Finances
Centre de conférences Pierre Mendès-France
139, rue de Bercy
75012 Paris

L'ordre du jour figure au verso.

*Nous vous remercions de bien vouloir **confirmer votre présence avant le vendredi 24 janvier 2020** au secrétariat général du Cnis (secretariat-general@cnis.fr).*

Nous remercions les membres titulaires du Conseil qui ne pourraient pas être présents de nous le faire savoir afin que les cartons de vote soient remis à leur suppléant en séance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La secrétaire générale du Cnis

Signé : Françoise MAUREL

Participants :

*Mmes et MM. les membres du Conseil (titulaires ou suppléants)
Mmes et MM. les présidents et rapporteurs des commissions
Mmes et MM. les chefs de services statistiques ministériels*

TSVP

Cnis

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU MARDI 4 FEVRIER 2020

ORDRE DU JOUR

9 h 00 Accueil café

9 h 30 Introduction par Patrice Duran, président du Cnis

Le rôle et les missions du Cnis

Éléments de cadrage (Isabelle Anxionnaz, Secrétaire générale adjointe du Cnis)

Table ronde, animée par Gilles Pouzin

Roxane Silberman et Nicolas Prokovas, membres du bureau

Pierre-Yves Geoffard et Anne-Laure Delatte, présidents de commission

Béatrice Sédillot, rapporteur de commission

Jean-René Brunetière, président de groupe de travail

Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee

Discussion avec la salle

Vote des avis des commissions (Françoise Maurel, Secrétaire générale du Cnis)

12 h 30 Pause déjeuner (cocktail)

14 h 00 Conférence sur les statistiques de l'immigration par François Héran,
professeur au Collège de France,
suivie d'une discussion avec la salle

16 h 00 Conclusion par Patrice Duran, président du Cnis

Pièces jointes :

- Avis émis par les commissions en 2019, pour vote en séance
- Bilan de l'année 2019